

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNE  
d'AUSSAC-VADALLE  
CHARENTE

Nombre de Membres :

en exercice 9

présents 8

votants 8

L'an deux mil dix sept, le treize février à dix-huit heures trente, le conseil d'Administration d'Aussac-Vadalle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT.

Date de convocation du conseil d'administration : 07 février 2017

Présents : M. BERGER Xavier, Mme COUSSAUD Béatrice, Mme DUPEUX Marie-Annick, M. DUPEUX Erick, Mme GUILBAUD Marlyse, Mme LIOT Régine, M. LIOT Gérard, Mme BERTHEBAUD Anne

Absents : Mme COTTARD Francine

Madame COUSSAUD Béatrice a été élue secrétaire de séance

### **OBJET :**

#### ***Approbation du compte de gestion pour du Centre Communal d'Action Sociale***

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration, le compte de gestion 2016 du Centre Communal d'Action Sociale.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver du compte de gestion de Madame la trésorière municipale portant sur la comptabilité du Centre Communal d'Actions Sociales 2016.
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

*En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat.*

Fait et délibéré les mêmes ans,  
mois et jour que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Gérard LIOT